



LA LETTRE DU DDEN



www.dden-fed.org JANVIER 2018
Numéro 146

Chères et chers collègues DDEN,

Rien de grand ne s'est jamais fait sans militant, **merci à vous toutes et tous DDEN**. A l'origine de tous les progrès sociaux, il y a des femmes et des hommes qui y contribuent par leurs actions engagées. Pour nous cet engagement se concrétise dans et autour de l'Ecole publique laïque pour l'intérêt de l'enfant.

Là où il y a une volonté collective philanthropique, il y a un avenir collectif progressiste pour faire advenir une vie de groupe par l'engagement social, la réflexion, la participation et l'épanouissement de chacune et chacun. C'est le sens de notre projet : « **Se construire Citoyen** ».

Pour rappel, je cite ci-dessous la fin du propos de clôture de notre congrès de Grenoble, **six mois après, poursuivons ces mêmes objectifs** :

« **Dans la continuité de notre Fédération**, autour de toutes les valeurs et principes que nous revendiquons, nous devons continuer à promouvoir et défendre la laïcité pour créer la cohésion de l'équipe fédérale dans nos responsabilités respectives.

Dès maintenant choisissons ensemble des priorités, et pourquoi pas : **le recrutement, la fourniture d'outils aux Unions et la lutte contre toutes formes de discriminations par la Laïcité**.

Nous allons au sein du Conseil fédéral, travailler tous ensemble en améliorant notre fonctionnement. Ce travail collectif donnera du sens à notre équipe pour construire une vision commune.

La cohérence et la confiance de l'équipe fédérale, se construiront par des projets et objectifs partagés au service des DDEN et des Unions.

Nous serons plus forts en équipe que seul... pour continuer, plus encore à servir l'intérêt de l'enfant. »

Merci à vous toutes et tous pour votre engagement altruiste dont l'Ecole publique peut s'honorer.

Bonne et heureuse année 2018

Amitiés laïques et fédérales

Pour le Conseil fédéral

Le Président, Eddy Khaldi.



Soutenez notre projet « Se Construire Citoyen » en faisant un don sur mabelletribu.fr

Nous avons lancé une campagne de financement participatif sur la plateforme de financement participatif **Mabelle Tribu**. L'objectif de notre projet est de promouvoir et développer l'esprit de citoyenneté dans les établissements scolaires.

Fédération nationale des DDEN

Rendez-vous sur mabelletribu.fr/Se construire citoyen et cliquer sur CONTRIBUER pour faire un don.

Mabelle Tribu est une plateforme de financement participatif qui soutient des initiatives citoyennes et justes en local.

MABELLE
TRIBU

FEDERATION DES DELEGUES DEPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

124, Rue La Fayette 75010 PARIS
Site internet : www.dden-fed.org

Tél : 01 47 70 09 59

Facebook : <https://www.facebook.com/FEDERATION.DDEN/>

Courriel : federation@dden-fed.org

La Laïcité à l'école : l'Éducation nationale se dote d'un « conseil des sages » et de « stratégies pédagogiques » pour soutenir les enseignants.

Le ministre de l'éducation nationale est inquiet de la remise en cause toujours plus importante du principe de laïcité fondateur de la République, notamment à l'école.

Jean-Michel Blanquer veut « un soutien clair » aux enseignants sur le sujet. Il est nécessaire de faire « un état des lieux précis des contestations du principe de laïcité ». Pour avoir une capacité d'intervention, son ministère va « se doter d'un conseil des sages de la laïcité, composé d'experts issus de tous les horizons ». Il travaillera en lien avec l'équipe nationale « laïcité et fait religieux » qui soutient les équipes académiques.

Recenser les atteintes au principe de laïcité dans les écoles et les établissements, construire des "stratégies pédagogiques pour former à l'esprit critique et à l'enseignement du fait religieux" pour les personnels, se déplacer et répondre concrètement aux problèmes rencontrés sur le terrain, tels sont les missions des équipes académiques.

« L'enseignement à l'esprit critique des élèves et la transmission des valeurs de la République sont aussi des missions du service public d'éducation », rappelle-t-il.



Les ESPE veulent "interroger le modèle actuel de formation" des enseignants, notamment la place du concours

Le réseau des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (R-ÉSPÉ), note une confusion entre formation des enseignants et recrutement des fonctionnaires de l'Éducation Nationale. Il organise le 11 janvier "une journée d'entretiens" avec "l'ensemble des partenaires et acteurs de la formation des enseignants et des personnels d'éducation".

Depuis la création des ESPÉ en 2013, quatre points nécessaires sont ressortis des évaluations commises par divers organismes :

- définir le master MEEF cycle de

formation universitaire d'au moins deux années,
- inscrire cette formation dans un continuum de formation tout au long de la vie,
- poursuivre et développer les partenariats entre tous les acteurs à tous les niveaux
- assurer une vraie formation universitaire.

Ces entretiens serviront à établir les réussites des ESPÉ mais aussi leurs difficultés afin d'envisager des solutions pour améliorer leur efficacité.

Pour en savoir plus : www.reseau-espe.fr



« La Laïcité n'est pas un glaive mais un bouclier.

La Laïcité nous protège, protégeons-la. Elle nous permet de nous aimer. Aimons-la passionnément et faisons-la aimer.»

Caroline FOUREST

Essayiste et enseignante à Sciences Po

Pollution : une première liste des crèches et d'établissements scolaires

Le ministère de la transition écologiste a publié une première liste nationale portant sur des établissements scolaires ou d'accueil de la petite enfance. Cette liste porte sur 762 bâtiments. 658 sont classés B (aménagement et usages protégeant les personnes des pollutions avérées ou potentielles). Mais une centaine au moins est construite sur des sols pollués et classés C nécessitant des travaux de dépollution ou de confinement

des terres, précise "La Gazette des communes". Les diagnostics sont pris en charge par l'Etat, mais les travaux sont à la charge des collectivités locales.

La Gazette signale que des établissements pollués ont échappé à la liste (solvants chlorés dans l'air au collège St Exupéry de Vincennes déménagé en urgence), que la région Rhône-Alpes n'a pas eu tous les diagnostics faits à cause du coût et qu'à Paris seules les crèches ont été diagnostiquées.

Espérance Banlieues : le flop

Le soutien de personnalités avait médiatisé leur lancement mais aujourd'hui, les écoles privées de la fondation "Espérance Banlieues", qui recrutent des jeunes de quartiers populaires, suscitent beaucoup d'interrogations.

Ces écoles Espérance Banlieues étaient censées apporter une réponse au fléau du décrochage scolaire notamment dans les quartiers populaires.

Mais des voix s'élèvent pour fustiger un projet traditionaliste, inefficace et bénéficiant d'un financement public qui leur semble illégal.

Des établissements soi-disant « aconfessionnels » mais avec de nombreux membres et enseignants du réseau ne cachant pas leur foi catholique. Des enseignants sans réelle formation qui revendiquent une liberté pédagogique : *méthode syllabique pour la lecture et méthode de Singapour pour les mathématiques*.

Des faibles effectifs avec maximum 15 élèves par classe, un suivi très

rapproché avec les élèves et leurs familles, une grande importance du comportement « *Les élèves les plus méritants ont la chance de lever le drapeau français chaque matin* ». Des mères se disent ravies. Mais un constat de niveau très bas des élèves qui reviennent dans le public, des cérémonies douteuses mélangeant les genres, des plaintes de parents pour abus de confiance, il est grand temps que l'Éducation nationale enquête sur ce sujet.

La question des financements pose aussi problème. La fondation qui gère ces écoles reçoit des fonds de certaines régions (50.000 euros de la région Ile-de France, 260.000 euros de la région Auvergne-Rhône-Alpes), ce qui est contraire à la loi. D'autre part, elle obtient des financements au titre de la lutte contre le décrochage scolaire, alors que les élèves qui sortent de ces établissements ne sont pas au niveau.

A lire, un dossier complet sur : www.questionsdeclasses.org/IMG/pdf/dossier_q2c_eb.pdf

Les collectivités invitées à participer au "Plan choraes"

Les ministres de la Culture et de l'Éducation nationale ont annoncé un plan ambitieux pour développer les chorales sur le temps scolaire et y consacreront 20 millions.

Pour l'école primaire, le financement "Éducation nationale" passera "de 160 000 euros à 500 000 euros" dans le cadre des "chartes chorales départementales" rassemblant "collectivités territoriales, DRAC et DASEN". Le ministère de la Culture financera 3 M€ pour augmenter le nombre d'heures des "musiciens intervenants". La présence d'une chorale doit contribuer à "fédérer la société autour de son école".



Les élèves du premier degré à la rentrée 2017

À la rentrée 2017, 6,783 millions d'élèves sont scolarisés dans les établissements du premier degré. Les écoles publiques reçoivent 5 842 708 élèves soit 86,1% et les écoles privées 940 578 soit 13,9%.

Du fait des évolutions démographiques, les effectifs sont en légère baisse par rapport à la rentrée précédente : - 23 100 élèves (soit - 0,3 %) mais un contraste se fait jour entre le public -0,5% et le privé +0,7% avec des variantes + 6,8% en Corse et +5,2% dans l'académie de Créteil par exemple.

Cette baisse, observée dans les deux niveaux, est plus marquée dans le préélémentaire (- 17 200 élèves, soit - 0,7 %) que dans l'élémentaire (- 7 200 élèves, soit - 0,2 %).

Les effectifs d'élèves en situation de handicap

bénéficiant d'un dispositif « *Unités localisées pour l'inclusion scolaire* » (ULIS) augmentent de 2,4 %, soit 1 200 élèves supplémentaires.

Quatre caractéristiques de cette rentrée méritent d'être relevées :

- dans le secteur public, la taille moyenne des classes accueillant uniquement des élèves de CP s'est réduite en éducation prioritaire ; ce phénomène est très fort en REP+ où neuf classes sur dix de CP en REP+ accueillent au maximum quinze élèves
- la hausse des effectifs observée dans le secteur privé est portée par le hors contrat ;
- les taux de redoublement, historiquement bas, demeurent stables ;
- la scolarisation à deux ans recule.

Pour en savoir plus la note 17 25 de la DEPP est en ligne sur le site www.education.gouv.fr/statistiques

Les villes éducatrices pour une éducation globale sur tous les temps

Les villes éducatrices placent l'éducation au cœur de leurs priorités politiques. Elles considèrent l'éducation à tous les âges de l'enfant et des jeunes, sur tous les temps mais aussi dans tous les lieux. « La ville à hauteur d'enfants », thème des rencontres nationales de leur réseau qui ont eu lieu mi-décembre, mobilise les politiques urbaines et sociales dans leur ensemble pour créer un cadre épanouissant pour les enfants.

Les villes ont envie de se faire entendre. Qu'il s'agisse des rythmes, des CP dédoublés, elles veulent être concertées, associées aux projets et non recevoir des injonctions de l'Éducation nationale parfois contradictoires.

Pour les rythmes scolaires, les élus sont confrontés aux parents et aux enseignants. Ils ne souhaitent pas un retour aux 4 jours, mais ils ont besoin d'un engagement clair de l'Etat en ce qui concerne le fonds de soutien aux villes qui restent à 4,5 jours.

Les villes du réseau affirme que concevoir et construire la ville de demain, durable, ouverte et résiliente implique la participation et l'engagement du citoyen de tout âge. Les PEDT peuvent répondre à ces grands enjeux démocratiques. Les enfants traversent tous les espaces de la ville et il faut prendre en compte toute cette problématique.

Pour en savoir plus, consulter le site : www.rfve.fr

NOS RENDEZ-VOUS

- **Le 10 janvier 2018** : Bureau fédéral. **Fédération Paris.**
- **Le 10 janvier** : Rencontre avec le SNUIPP *Eddy Khaldi, Guy Brunet et Robert Piquet.*
- **Le 11 janvier** : Rendez-vous pour le site internet de la Fédération. *Eddy Khaldi et Dominique Roblot.*
- **Le 11 janvier** : **Conseil fédéral à Igesa Voltaire au Kremlin-Bicêtre.**
- **Les 13 et 14 janvier** : Présentation de saison des JM France. Boulogne-Billancourt. *Eddy Khaldi, Philippe Gallier.*
- **Le 15 janvier** : Rencontre avec la JPA. *Eddy Khaldi et Bernard Marchand.*
- **Le 16 janvier** : à METZ, une conférence de Michel Seelig sur le thème "**Vous avez dit concordat ?**" et **création d'une association départementale DDEN de Moselle.** *Eddy Khaldi. Jean-Paul Mathieu.*
- **Le 18 janvier** : Réunion CNAL. *Eddy Khaldi et Dominique Roblot.*
 - Rencontre avec le SE UNSA. *Eddy Khaldi et Dominique Roblot.*
- **Le 26 janvier** : Colloque DDEN, UFAL et Collectif 1905 à Bourgoin Jallieu (38) *Eddy Khaldi*



FAIRE UN DON POUR NOTRE ACTION

« SE CONSTRUIRE CITOYEN »

<https://www.mabelletribu.fr/fr/projects/se-construire-citoyen>



Directeur de la publication :

Eddy KHALDI

Rédactrice en chef :

Martine DELDEM

Mise en page rédactionnelle :

Bernard RACANIERE

Rédacteurs :

Marie Jo AYMARD

Jacques MANCEAU

Martine DELDEM

Dominique ROBLOT

Eddy KHALDI

Edith SEMERDJIAN